Transitions vers une industrie économe en matières premières



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 13/07/2012

Saisine liée : TRANSITIONS VERS UNE INDUSTRIE ÉCONOME EN MATIÈRES PREMIÈRES

Une nouvelle autosaisine de la section des activités économiques

Le redéploiement industriel nécessite de réduire la consommation de matières premières car la croissance exponentielle des besoins entraine la raréfaction des ressources et l'augmentation des prix. Pour s'inscrire dans une perspective de développement durable, cette nécessité économique doit également prendre en compte la gestion des déchets et les impacts environnementaux.

Un gisement d'économies d'utilisation de ressources naturelles se trouvent dans la réduction des gaspillages et la conception des produits. Toutefois, cette approche qui repose sur une logique linéaire, extraire-produire-jeter, ne fait que retarder l'épuisement des ressources et néglige les impacts environnementaux.

D'autres démarches se focalisent sur les formes de consommation (substitution de la vente d'un usage à l'achat d'un produit - économie de fonctionnalité) comme sur l'obsolescence et la « réparabilité » des produits.

Après avoir présenté l'intérêt de ces démarches, ce travail se focalisera sur l'application des principes de l'économie dite circulaire qui privilégie la réutilisation et le recyclage des déchets et sous produits. Cette approche s'inscrit dans une perspective plus « soutenable » d'autant plus lorsqu'elle est complétée par une réflexion dès la conception du produit afin d'anticiper sur la réparabilité et sur la réutilisation des déchets comme du produit final (l'éco-conception).

L'écologie industrielle* s'appuie sur ces bases en les complétant par une approche systémique globale qui s'attache à organiser la coopération de différents agents économiques (entreprises, collectivités publiques, consommateurs individuels) pour assurer un

usage optimal des ressources et rechercher des synergies de substitution ou de mutualisation afin de minimiser les déchets ultimes.

Faisant référence au fonctionnement des écosystèmes dans la nature, l'écologie industrielle, est présentée comme un nouveau management environnemental pour un développement durable des activités économiques. Cette approche fournit un cadre conceptuel, des outils pour planifier le développement économique et propose des moyens pour mieux utiliser les ressources limitées en atténuant l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Vecteur d'avantages concurrentiels, l'écologie industrielle incite à l'innovation technique et organisationnelle par la mise en réseau de multiples acteurs.

Ce travail, rapport et avis, s'inscrit dans la démarche de la section visant à préciser les différentes composantes des nouvelles politiques industrielles en intégrant les trois piliers du développement durable.

Après avoir dressé un état de l'économie des matières premières essentielles (volumes consommés au regard des réserves estimées, prix, recyclage, utilisation des sous produits...), un rapport présentera les exemples de réalisation les plus illustratifs que ce soit dans des territoires occidentaux développés aux politiques environnementales avancées (Suisse, Danemark), dans des pays d'Asie émergents ayant d'importants problèmes environnementaux à résoudre comme la Chine, ou à travers différentes réalisations françaises par des collectivités territoriales (Communauté Urbaine de Dunkerque,) par des organismes professionnels (Bourses des déchets inter régionale organisée par des CCI).

Cet état des lieux présentera également les filières d'enseignement (Chaire d'écologie industrielle à l'Université de Technologie de Troyes), les travaux de recherche en cours (COMETHE -Conception d'Outils METHodologiques et d'Évaluation pour l'écologie industrielle - Centre de Recherches et d'Études Interdisciplinaires sur le Développement Durable) ainsi que les différents dispositifs publics incitatifs (Comité stratégique de filière éco-industries, plan Ecotech, dispositifs ANR, pôles de compétitivité ...).

Les entretiens et auditions qui complèteront cette première étape permettront d'explorer les conditions de réussite de la démarche, de mesurer l'écart entre l'intérêt du concept et les difficultés pratiques (fragilité potentielle de la construction, image négative des « déchets », réticences aux coopérations inter entreprise, nécessité d'une impulsion externe pour mettre le processus en mouvement) limitant une application plus générale.

Les recommandations qui se dégageront seront rassemblées dans un avis traitant également de la place de la recherche et de l'implication des pouvoirs publics au niveau national et local.

Enfin, l'avis s'attachera à développer quelques visions prospectives en matière de conséquences sur les approches traditionnelles par filières et sur les emplois (nombre et nature des qualifications ainsi que de leur localisation).

Au cours de sa réunion de ce jour, le Bureau a décidé de confier à la section des activités économiques la préparation d'un rapport et d'un projet d'avis sur cette question qui pourrait faire l'objet d'une présentation en séance plénière au quatrième trimestre 2013.

Suivre les travaux de cette saisine

**Le terme industriel s'entend au sens américain du terme, « industrial », et comprend l'ensemble des activités économiques dans le cadre du système industriel. Par conséquent, l'agriculture, le tourisme, les soins médicaux, les secteurs bancaire et financier, les télécommunications, etc., font partie intégrante de l'écologie industrielle. Néanmoins, les matières premières agricoles ne seront pas intégrées au champ de la saisine.*

© - copyright CESE - Novembre 2026